

Les infos

Vendredi 7 juillet 2006



LA CAUSE DES FEMMES

... va faire un grand progrès avec l'arrivée d'une DRH, Anne Marion-Bouchacourt, qui va remplacer Bernard de Talancé à compter du 1^{er} novembre. La nomination est une probable conséquence de l'engagement présidentiel, on parle de Daniel Bouton, sur la question. Voilà qui présentera bien, comme le label social des CRCM, la charte du développement durable et autres opérations « bonnes pour le business ». Vous direz que nous sommes sarcastiques, c'est vrai, mais l'expérience rend quelque peu sceptique. Attendons de voir par conséquent les enseignements qui seront tirés par la nouvelle DRH de la mise en œuvre de l'accord sur l'égalité professionnelle pour voir si l'accession d'une femme à cette haute fonction peut traduire une amélioration du sort de ses congénères du bas de l'échelle. Car nous avons dit de cet accord qu'il n'était qu'une première étape, et la réunion récente de la commission de suivi en juin a montré qu'il restait beaucoup à faire. Cette semaine encore, nous avons appris que le deuzairachel de la DEC d'Annecy n'avait même pas jugé utile de recevoir les femmes dont il était chargé d'examiner la situation au titre de l'accord. Il est vrai que ces femmes de plus de 45 ans qui travaillent dans les services administratifs ont un profil qui n'a rien à voir avec notre future DRH, à part l'âge. Diplômée de l'enseignement supérieur, sa carrière débute à 21 ans chez Price – Waterhouse – Cooper), dans le pilotage d'études stratégiques et de réorganisation dans la ban-

que de détail avant de devenir vice présidente en 99 chez Gemini consulting. Arrivée à la Générale en 2004 en qualité de DRH de SGCIB, son profil de financière laisse dubitatif ...saura-t-elle raisonner autrement en matière sociale, that is the question !

SUIVI 4D

La commission de suivi 4D s'est réunie le 4 juillet. Le respect des engagements a décidément bien du mal à être tenu. Interpellée par la CGT à propos de la restructuration de Tours, la direction de DIST a tenté une diversion pour justifier le non respect de ses engagements dans le déroulement des entretiens individuels. Le seul mécontent serait le délégué syndical CGT ! Manque de bol, le seul qui a résisté est effectivement le délégué syndical CGT, mais il n'est pas le seul pour qui la procédure négociée et signée avec les syndicats n'a pas été respectée. Nous avons donc prévenu qu'il vaudrait mieux éviter que les mêmes « erreurs » se produisent à Rouen, Le Havre et Dieppe, prochains de la liste ... Au final, la CGT a exigé que les engagements pris soient respectés à la lettre, à moins de considérer la signature de la direction comme ne valant pas tripette. Autre sujet de friction, la question des effectifs dans les PSC... La CGT avait déjà, lors de la réunion précédente, démontré que l'effectif y est insuffisant pour faire face correctement à la charge de travail. La question est revenue sur le tapis au sujet de la mise en place d'un logiciel de traitement des ATD. Commentant sa mise en place, Emile Noebes de DIST a dit : « Le 1er objectif est de faire face à l'afflux et respecter les délais, le second est d'alléger les procédures et qui dit allègement, dit redimensionner les effectifs ». Autrement dit, nous allons continuer à supprimer des emplois pour atteindre le ROE de 19% et faire baisser le coefficient d'exploitation malgré la surcharge de travail. La formule, moderne, ne saurait toutefois abuser... Lors de la prochaine réunion de septembre, les perspectives d'avenir sur les PSC seront un sujet brûlant.



le trait de la semaine

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT